



RAPPORT DE GESTION

ANNEE 2014

Administratif

Aide au Travail Personnel de l'Enfant

Action Educative en Milieu Ouvert

Prévention Spécialisée

Accompagnement social du FAJ

Association

Médiation socio-éducative

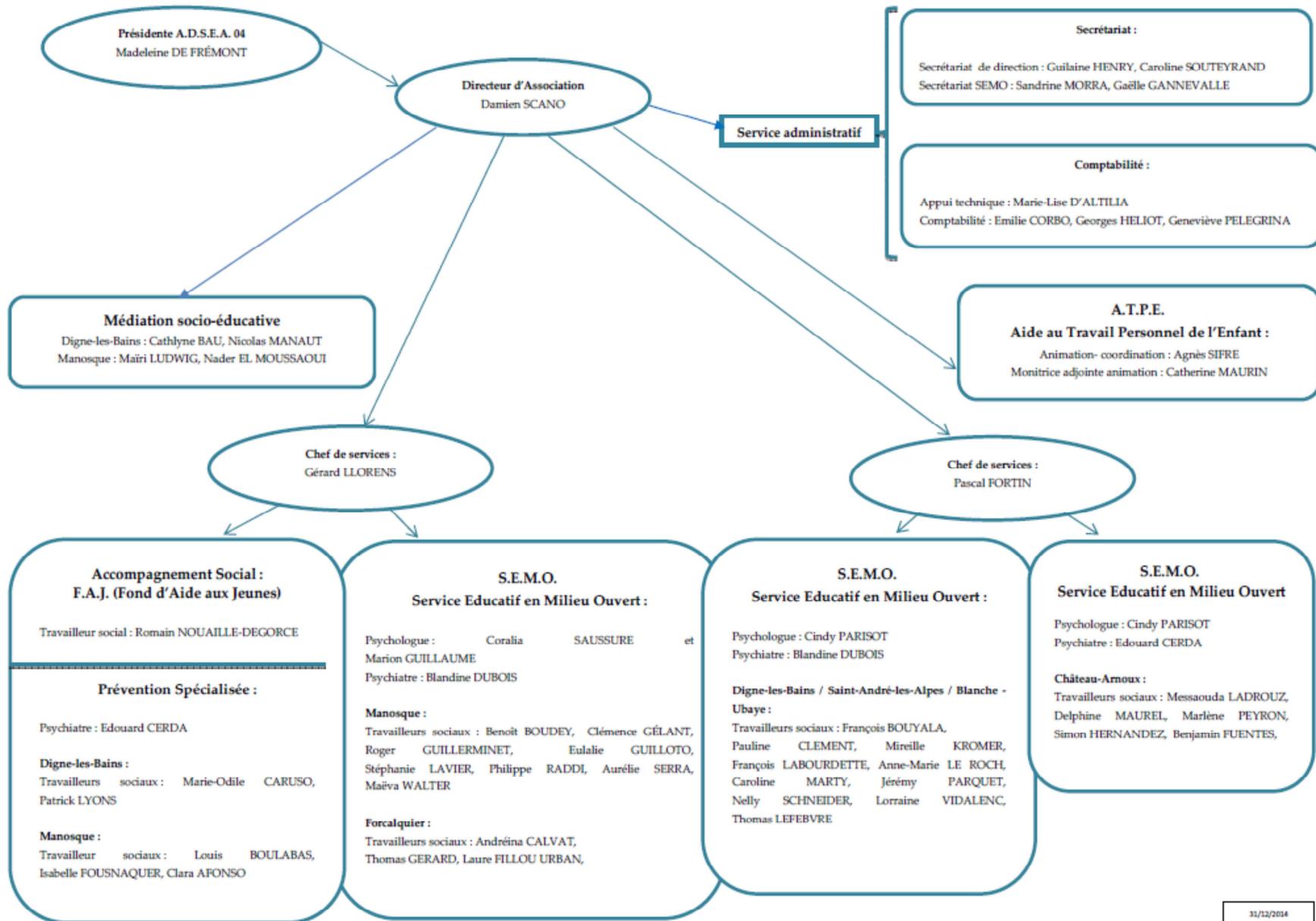
ADSEA 04, siège administratif
13, bd. Victor Hugo – 04000 DIGNE-LES-BAINS
Tél : 04 92 36 71 71 – Télécopie : 04 92 36 71 70 – siege@adsea04.fr
www.adsea04.fr

Table des matières

Organigramme	1
Rapport moral de la Présidente	1
Rapport du Directeur d'Association	5
La médiation socio-éducative	9
Activité de la médiation socio-éducative	10
A.T.P.E	12
L'équipe ATPE.....	13
Les secteurs d'intervention	13
Le cadre d'intervention.....	13
Les objectifs	13
Les bénévoles.....	14
Le public.....	16
Les enfants	17
Les familles	18
Les ateliers	18
Les moyens	19
La régulation de l'action	20
Les partenaires.....	20
Conclusion	22
Le Service Educatif en Milieu Ouvert	23
Présentation du service	24
Activité du service.....	25

L'Accompagnement social du Fond d'aide aux jeunes	37
Activité de l'accompagnement social du Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ).....	39
Regard de l'accompagnateur social.....	41
Conclusion	42
le service de Prévention spécialisée	43
« Une intervention éducative de proximité »	44
Activité du service de prévention spécialisée	45

Organigramme



31/12/2014

RAPPORT
MORAL DE LA
PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs, Partenaires et Financeurs, Salariés, Administratrices, Administrateurs,

L'exercice du rapport moral de la Présidente revient chaque année. Bien souvent, il semble que l'on répète les mêmes inquiétudes, les mêmes souhaits et les mêmes espoirs.

Or l'année 2014 m'est apparue au fil du temps, plus dynamique, plus riche de projets, à la fois dans les domaines d'activités pédagogiques, éducatives et dans celui de l'évolution de notre association.

Nous avons, d'une part la chance d'avoir un service financier rigoureux, ce qui est fondamental et d'autre part, notre Directeur Monsieur SCANO est bien implanté dans l'environnement départemental, voire régional depuis deux ans, il a fait le tour des problèmes qui peuvent menacer l'ADSEA 04 mais aussi les atouts que notre association doit faire émerger.

Les chefs de services fonctionnent parfaitement, bien qu'un demi-poste supplémentaire soit une nécessité que malheureusement le Conseil Départemental nous refuse mais il faut espérer que la raison invoquée sera abandonnée au profit de la réalité et d'un meilleur service aux enfants et aux familles. Ce qui est bien notre vocation.

Une satisfaction nous a été apportée par les conclusions d'un audit externe obligatoire : notre gouvernance est approuvée et peu de remarques ont été formulées.

2014 nous a permis d'avancer dans les projets qui étaient connus mais restés en « couveuses », certains ont d'ailleurs abouti et d'autres seront développés cette année.

Ainsi, plusieurs administrateurs, monsieur SCANO et moi-même avons consacré un certain temps pour les problèmes des locaux occupés par l'association, que ce soit sur Digne ou sur Manosque. La mise en conformité des locaux a été l'élément déclencheur.

En effet, l'association ADSEA 04 ne possède aucun patrimoine bâti. Elle n'occupe que des locations, parfois vétustes. Nous sommes contraints de nous mettre en règle, surtout pour l'accessibilité des lieux ouverts au public.

Ne trouvant aucun bâtiment qui puisse répondre à nos besoins, le conseil d'administration a décidé d'envisager une construction neuve, dont le coût serait couvert par les loyers que nous dépensions. Ceci pour Digne : service administratif et SEMO...

Quant à Manosque, nous envisagions de réunir le SEMO et l'ATPE... en location mais dans des lieux convenables.

Avant la fin de l'année 2014, nous avons donc des pistes qui nous convenaient et pouvaient satisfaire nos financeurs (Conseil Général en particulier) et la Justice.

Depuis, vous verrez que les décisions ne sont pas de simples paroles mais prennent forme. L'assemblée générale va d'ailleurs être sollicitée pour le vote final.

Voici pour le cadre et l'environnement de nos travailleurs sociaux et du service administratif.

En ce qui concerne nos objectifs de développement, nous avons saisi l'opportunité que la Région nous a offerte en proposant quatre jeunes professionnels fonctionnant en binôme sur Digne et Manosque. Ils sont destinés à mettre en place le service de médiation socio-éducative autour des lycées. Après une formation de moniteur éducateur, ils ont pour mission de prévenir les actes de violences, les incivilités et de créer du lien entre les lycéens ou les jeunes non lycéens. Ces médiateurs sont en lien régulier avec les CPE des lycées.

Le Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ), dont nous avons l'accompagnement social, n'est pas une nouveauté mais ce fond d'aide aux jeunes majeurs (18-25 ans) reçoit de plus en plus d'usagers pour des coups de pouces salutaires.

Par ailleurs, l'ATPE de Manosque qui a beaucoup de succès avait besoin d'une personne complémentaire pour soulager Catherine MAURIN dans le travail de coordination, une jeune femme Dalhia IGHMAR a été retenue dans le cadre du service civique. Le tandem fonctionne très bien, de plus quelques nouveaux bénévoles sont arrivés alors que l'ATPE reçoit des jeunes migrants envoyés par le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile pour l'apprentissage du français indispensable à leur insertion. L'ATPE s'étend et continue à tisser un réseau avec les écoles, les responsables jeunesse de la ville et quelques autres communes.

C'est une dynamique qui s'affirme en créant du lien social, au dévouement sans faille des bénévoles et de leur coordinatrice extrêmement attachée à ce qu'elle fait.

Un grand merci à tous.

Je vous rappelle que l'ATPE, Aide au travail personnel de l'enfant, au départ « 1 h pour un enfant » a été créé il y a 28 ans à l'initiative de la prévention spécialisée de Manosque. Nous étions les premiers en PACA à créer cette activité, avec les conseils de l'ADAPP 13. Le bénévolat était la règle fondatrice et les bénévoles ont rapidement apprécié les formations qu'on leur proposait.

En juin 2014, la prévention spécialisée a monté, avec la collaboration de l'ADAPP 13 et de nombreux partenaires, une journée ANIM'PARC au parc de Drouille pour tous les enfants de Manosque, écoles, collèges, parents. La ville et ses animateurs ont également participé à cette animation.

Tout le monde était content, je cite cette journée ludique mais la prévention Nord et Sud a beaucoup développé ses actions de terrain qui fonctionnent bien dans les quartiers et je le répète crée du lien localement.

Enfin, certains d'entre vous connaissent les tribulations déjà anciennes relatives à un projet initialement de fusion avec Familles Systèmes 04, service Trait d'union, association relativement petite mais très active. Elle complète certaines des actions du SEMO sans pour autant induire des confusions dans la lisibilité des actions des services.

Pour différentes raisons, nous avons abandonné le projet, jusqu'à une demande de la Présidente nous proposant une fusion avec l'ADSEA 04. Le Conseil Général et les différents financeurs ont préféré faire un appel à projet dont le résultat, à la fin de l'été dernier, nous

attribuait un transfert des deux services indispensables sur le département (sans fusion donc), le service de Médiation Familiale et le point rencontre parents-enfants.

Les démarches nécessaires mises en route à la fin de 2014 ont permis le transfert des services et la mise en place pour le 1^{er} juin 2015.

Je me réjouis que tout se soit bien passé et je souhaite la bienvenue à nos nouvelles salariées qui vont rester dans leurs locaux. Ainsi, les parents ne seront pas perturbés par le changement administratif.

Quelques activités se développent en partenariat, tel le point écoute jeunes, un jour par quinzaine, entre l'ADSEA, la Maison des Adolescents, dans les locaux au CODES.

Avant d'en terminer, je voudrais saluer le dévouement des bénévoles, le travail de tous les salariés, l'ardeur des membres du bureau et du CA, **notre association est vivante gardant le cap sur la protection des enfants, il y a encore beaucoup à faire dans ce sens !**

Je tiens à remercier le conseil, aujourd'hui Départemental, avec qui nous pouvons toujours nous exprimer. Nous sommes souvent entendus et la protection judiciaire de la jeunesse est aussi partie prenante.

Je remercie également les autres financeurs : la mairie, la CAF, les services de l'Etat et la Préfecture.

Madeleine de FRÉMONT
Présidente de l'ADSEA 04

**RAPPORT DU
DIRECTEUR
D'ASSOCIATION**

Madame la Présidente vous a fait un résumé plus qu'exhaustif de cette année 2014. Je souhaite à mon tour dans ces quelques mots introductifs au rapport d'activités des services que nous allons vous présenter, m'autoriser également à vous commenter cette année passée.

La vie associative, tout d'abord, a été marquée par une mobilisation importante des membres du conseil d'administration et du bureau :

- 3 conseils d'administration
- 12 bureaux
- 2 commissions de recrutement
- 3 comités de pilotage

Je ne peux que saluer et témoigner de l'engagement des membres dirigeants bénévoles de notre association qui organisent, contrôlent et accompagnent la bonne gestion de l'association et de ses services.

En plus de ces actions que l'on pourrait qualifier de courantes dans la vie de l'ADSEA 04, l'année 2014 a été marquée, comme la Présidente l'a rappelée, par deux chantiers importants :

- Le rapprochement avec Familles Systèmes : projet ancien qui a pu enfin être finalisé en 2015 après de multiples tractations associatives et budgétaires !
- Notre projet d'acquisition immobilière pour lequel je tiens particulièrement à remercier les membres du bureau et Monsieur DURAND, Architecte, qui m'ont accompagné en 2014, dans les visites de tous les immeubles disponibles à la vente sur Digne-les-Bains !

Dans ce rapport de gestion, vous allez découvrir les comptes rendus de l'activité de chacun des services de notre association, hors celui du service administratif et il me paraissait donc important de vous éclairer quelque peu sur le travail considérable de ceux qui œuvrent au quotidien à la bonne marche de notre petite « entreprise sociale ».

Le service administratif regroupé sur Digne-les-Bains assure trois fonctions :

- *Le secrétariat de direction et associatif*: 2 secrétaires (1 ETP) assurent le suivi administratif de la vie associative (Bureau, CA, AG), le suivi de la formation professionnelle et centralise toute la communication interne et externe.
- *Le secrétariat éducatif*: 2 secrétaires (1,5 ETP) sont chargées des dossiers administratifs de tous les usagers que nous accompagnons dans les différentes missions qui nous sont confiées. Cette tâche extrêmement importante représente une partie essentielle et souvent oubliée du déroulement et de l'accompagnement des mesures éducatives.

- *Le service de gestion* : 1 conseillère technique et 3 comptables qui veillent à la bonne gestion des budgets, aux paies et à tous les éléments supports de nos actions (bâtiments, véhicules, moyens techniques, etc...). Ce service à la compétence reconnue bien au-delà de notre institution, assure une tâche parfois ingrate mais gage d'une rigueur gestionnaire qui sécurise nos actions.

Compte tenu de l'actualité chargée en projets au cours de cette année 2014, je tenais à saluer ces 8 personnes qui sont au quotidien aux côtés de tous les acteurs de terrain. Je mesure leur implication et leur attachement à la bonne marche de notre association. Elles ont été directement impactées dans leur charge de travail par la volonté d'évolution de l'ADSEA 04. Je leur manifeste donc, devant notre assemblée générale, mes sincères remerciements.

Je ne serais pas complet dans la présentation des fonctions supports de nos actions sans évoquer l'équipe de cadres. Je sais, et la Présidente l'a affirmée précédemment, qu'il est un peu excessif de parler d'équipe car s'il y a bien un secteur où notre association est pauvre, c'est dans le nombre de ses cadres. Deux chefs de services pour accompagner, organiser et coordonner l'action de plus de 34 salariés répartis dans 8 équipes sur tout le département !

Cette situation n'est plus tenable et devient un réel handicap aux possibilités de développement de notre Institution. Les chefs de services à l'ADSEA 04 ont des missions très diverses : ils représentent l'institution auprès des usagers, des partenaires sur les territoires et sont les responsables hiérarchiques des équipes. Ils ne comptent pas leurs heures et les kilomètres. Nous avons atteint un niveau critique ; maintenir ce déficit d'encadrement représente un risque réel pour la qualité de nos interventions et la sécurité de nos intervenants. Il est plus que temps que nous soyons entendus dans nos demandes légitimes.

Malgré ce contexte difficile, je salue leur travail au service des usagers, des équipes. Nous formons un trio particulier, nous ne sommes pas toujours d'accord, nous n'avons pas la même place et la même histoire institutionnelle mais je tenais à vous remercier pour votre engagement, votre franchise et votre soutien.

Vous allez maintenant prendre connaissance de ce que fut l'activité des services en 2014. Derrière les chiffres et les mots que vous allez découvrir, il faut que vous ayez en tête les travailleurs sociaux, psychologues et pédopsychiatres qui rencontrent quotidiennement des situations humaines difficiles. Quoique les chiffres évoluent à la hausse ou à la baisse, ils ont toujours en souci et préoccupation la bienveillance de ceux qui, du fait des aléas des vies personnelles et familiales, sont momentanément ou durablement en position de faiblesse.

Il est particulier de faire en juin 2015 le bilan de l'année 2014, les règles comptables et statutaires ont une temporalité différente de nos actions éducatives. Je clôturerai donc mes propos en vous parlant de notre actualité ; cette après-midi vous allez valider le projet immobilier permettant d'offrir sur Digne-les-Bains au SEMO et au siège administratif, un accueil de qualité à tous nos usagers et des conditions de travail améliorées aux salariés et enfin, l'arrivée de la Médiation familiale et de l'Espace Rencontre dans le giron des services portés par l'ADSEA 04.

Nous poursuivons notre développement, de manière mesurée, responsable et en lien toujours étroit avec les valeurs qui portent notre action depuis bientôt 50 ans. Ce demi-siècle de fonctionnement nous le fêterons ensemble lors d'une journée particulière le lundi 30 novembre 2015 que nous vous demandons, d'ores et déjà, de noter et pour laquelle vous recevrez prochainement une invitation.

Damien SCANO
Directeur d'Association.

LA MEDIATION
SOCIO-
EDUCATIVE

Activité de la médiation socio-éducative

Le Programme Régional de Médiation Sociale

Fin 2013, l'ADSEA 04 répond à un appel à projet pour la mise en place de médiateurs sociaux aux abords des lycées de Digne-les-Bains et Manosque. Les objectifs du Conseil Régional PACA sont :

- de favoriser l'accès à la qualification et l'insertion professionnelle pérenne des jeunes.
- D'assurer l'interface socio-éducative entre les lycéens et leur environnement

Il s'agit de privilégier l'intervention en inscrivant les médiateurs au cœur du lien social en proposant un mode de construction et de gestion de la vie sociale aux abords des lycées. Ils ont pour mission de prévenir les actes de violence, les incivilités et de recréer du lien entre les lycéens ou les jeunes non lycéens et les institutions en fonction de leurs besoins en terme de santé, de loisirs, d'informations générales. Les médiateurs sont en lien régulier avec les CPE des lycées.

Tout au long de leur formation et de leur emploi, deux éducateurs spécialisés du service de prévention spécialisée se sont portés volontaires pour être leur tuteur. Leur accompagnement permet aux médiateurs d'échanger sur les problématiques rencontrées dans le cadre de leurs missions mais aussi dans leur formation préparant au Diplôme D'Etat de Moniteur Educateur (DEME).

L'équipe des médiateurs

La période de recrutement commence en février, en collaboration avec la Mission Locale des Alpes de Haute Provence. Le recrutement des médiateurs s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Avenir (3 ans) et est conditionné par l'âge (moins de 25 ans) et le niveau de qualification (maxi niveau IV).

Dans un premier temps, 2 médiateurs sont recrutés pour assurer la médiation sociale autour des Lycées de Digne les bains.

Dans un second temps 2 médiateurs sont recrutés pour le secteur de Manosque, fin avril.

D'avril à juin, l'équipe départementale de médiation participe à la fin de la remise à niveau organisée par l'Institut Méditerranéen de Formation (IMF), débuté en janvier, à Marseille, pour préparer la sélection en juin. Leur temps est partagé entre l'IMF et une remise à niveau, en interne au siège de l'ADSEA 04.

Les 4 médiateurs réussissent leur sélection et intègrent la formation, début juillet à l'IMF, de Moniteur Educateur pour une durée de 2 ans.

Un des médiateurs de Manosque abandonne en août, un médiateur est recruté en novembre.

Les lieux d'intervention

Pour l'équipe de Digne-les-Bains

- Lycée des métiers Beau de Rochas : 620 élèves dont 218 internes
- Lycée Alexandra David Néel : 620 élèves dont 210 internes
- Lycée P Gilles De Gennes : 505 élèves

Pour l'équipe de Manosque

- Lycée Les Iscles : 794 élèves dont 49 internes
- Lycée F.Escanglon : 1056 élèves dont 76 internes
- Lycée des Métiers Louis Martin Bret : 773 élèves dont 172 internes

Une première année de fonctionnement

Après une phase de remise à niveau, les médiateurs font des journées d'observation sur le terrain. Durant l'été, ils effectuent un stage sur le service de Prévention Spécialisée. La mise en place est effective en septembre 2014, après avoir rencontré les proviseurs et CPE des Lycées de Digne et Manosque et les partenaires sur chaque territoire.

De septembre à décembre, en plus de leurs temps de formation à Marseille et leur période de stage à la Prévention Spécialisée pendant les vacances scolaires, les médiateurs sont présents 6 semaines aux abords des Lycées. Cette présence permet de prendre contact avec le public, de repérer des fonctionnements de groupe, de se questionner sur les pratiques de ces jeunes, d'être repérés par les équipes encadrantes des Lycées, d'intervenir sur quelques situations, incivilités, demandes individuelles de jeunes,...

Perspectives

L'année 2015 sera marquée par le stage obligatoire de 4 mois des médiateurs, dans le cadre de leur formation, dans le champ du handicap et par l'épreuve de sélection en juin 2015, du dernier médiateur recruté.

Il s'agira d'affiner le fonctionnement de ce service par l'élaboration d'un projet éducatif du service de médiation sociale et d'outils d'observation afin de rendre compte du travail réalisé et de la pertinence de la médiation sociale.

Après la signature de la convention entre l'Inspection Académique et l'ADSEA 04, le service de médiation établira une convention avec chaque établissement afin de formaliser leur mode de communication et d'intervention selon la spécificité de chaque Lycée.

Pascal FORTIN
Chef de services

A.T.P.E

L'équipe ATPE

Elle est composée :

- D'une animatrice adjointe à trois quart temps.
- D'une volontaire en service civique à 30h
- De trente-deux bénévoles qui effectuent un minimum d'une ou deux heures par semaine et par enfant.

Les secteurs d'intervention

L'activité s'est déroulée à Manosque et dans quelques communes proches.

Le cadre d'intervention

En agissant dans le cadre "Une Heure Pour un Enfant", l'intervenant devient membre bénévole de l'ADSEA 04 et doit, dans le respect de la neutralité philosophique, religieuse et politique, s'abstenir de toute forme de discrimination.

La famille bénéficie d'une intervention à domicile ou dans nos locaux, sans contrepartie financière. Elle s'engage à respecter les règles de fonctionnement établies mutuellement (signature d'un contrat moral).

Les objectifs

L'ensemble des actions de l'ATPE est destiné en priorité aux enfants issus de milieux défavorisés, et par extension à leur famille, dans le suivi de la scolarité.

Objectifs généraux :

Les salariés et les bénévoles contribuent :

- au développement personnel de l'enfant,
- à sa valorisation,
- à sa socialisation,
- à la responsabilisation de la famille.

Objectifs spécifiques :

- Créer les conditions favorables à l'acquisition des savoirs (Organisation, méthodologie...),
- Travailler sur les apprentissages,
- Conduire à un minimum d'autonomie,
- Favoriser la communication au sein de la famille.

Les bénévoles

La tâche de l'accompagnateur exige une compétence fondée sur l'expérience et notamment une bonne connaissance de l'environnement social et culturel.

Son intervention est définie dans le cadre de la charte de l'accompagnement scolaire à laquelle il adhère. Il ne se limite pas à une aide aux devoirs et à des méthodes mais à une réflexion sur les outils propres à chacun.

Mais son rôle ne se limite pas à cela.

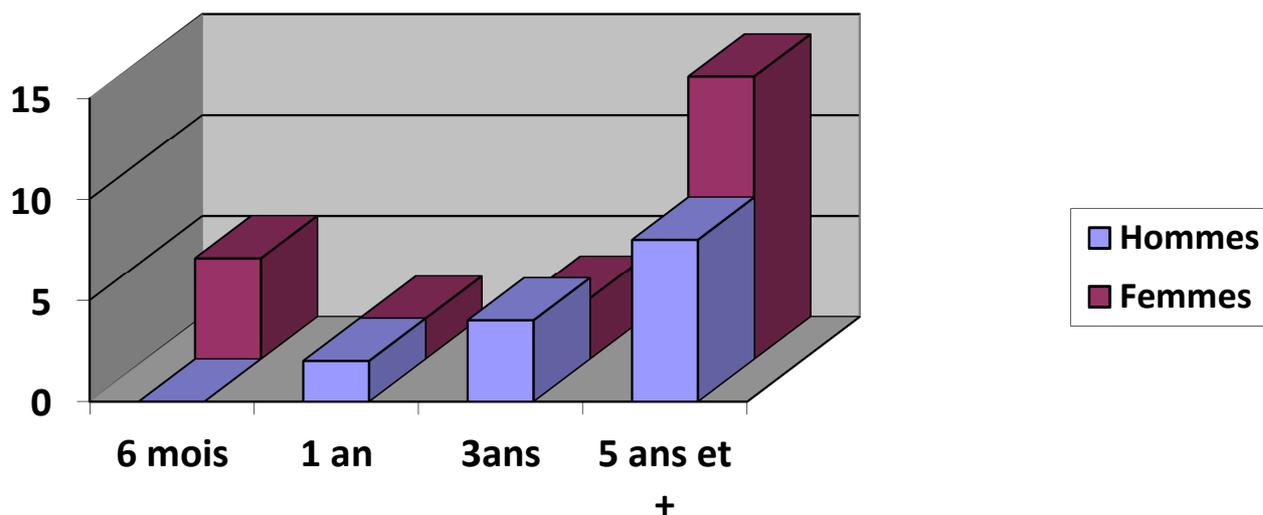
Il peut être la personne ressource qui favorisera la réconciliation des enfants avec la réussite scolaire et sociale.

Par ailleurs, l'association lui apporte le cadre et la structure dont il a besoin afin qu'il ne s'isole pas avec la problématique d'une famille. Nous lui donnons les moyens de s'exprimer, de relativiser et de travailler avec nous sur des objectifs définis.

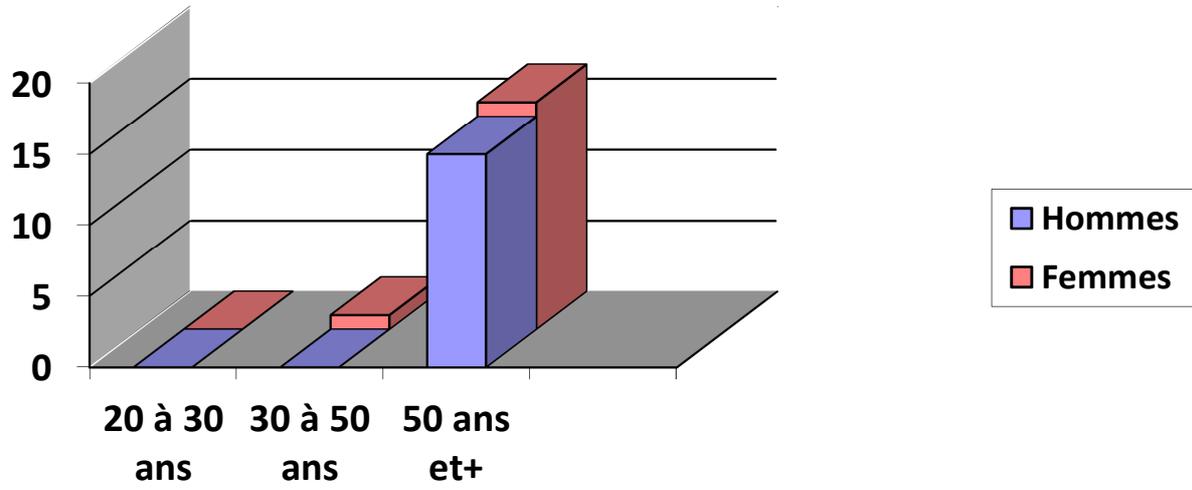
Son action n'a de sens que si elle est porteuse de perspectives de "réussite" et si elle permet d'avoir un autre regard sur le parcours scolaire de l'enfant.

Enfin, le bénévole ne manque pas d'associer les parents dans la scolarité de leur enfant, de construire avec eux un projet dans lequel ils seront acteurs et pas seulement destinataires.

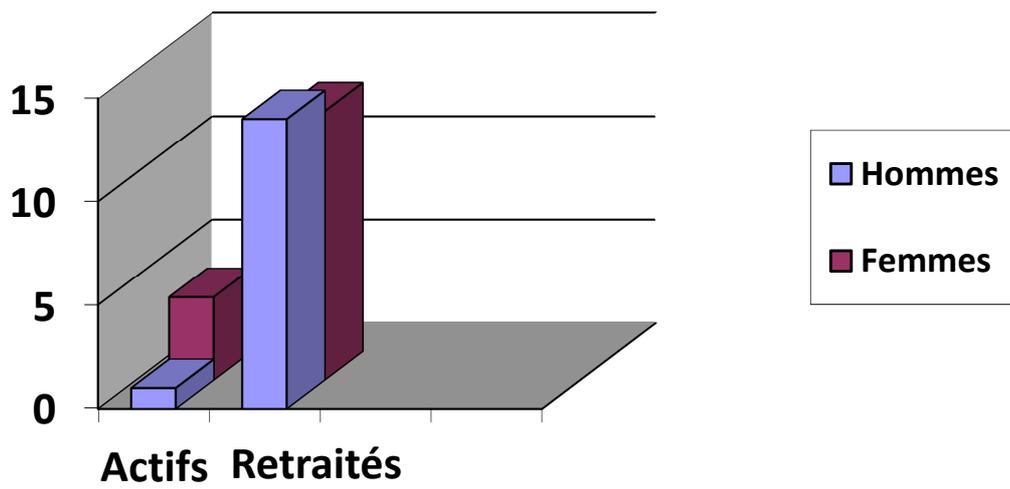
ANCIENNETE DES 32 BENEVOLES



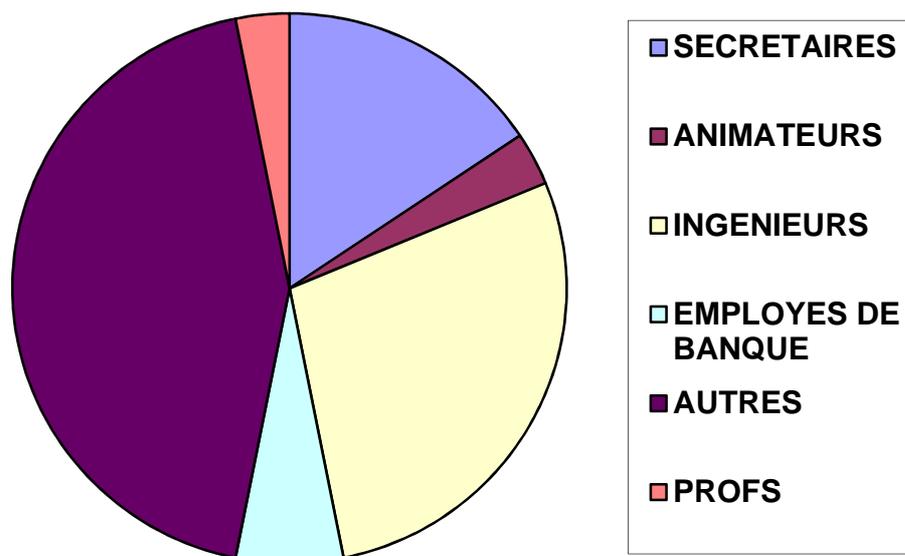
MOYENNE D'AGES



SITUATIONS



PROFESSIONS



Le public

Nos interventions concernent entre autres :

- les familles fragilisées par des différences de culture et de langue,
- les enfants de familles qui rencontrent des difficultés sur le plan de l'emploi et dont le chômage prolongé entraîne un processus de désocialisation,
- les enfants dont les deux parents travaillent,
- les familles monoparentales très isolées dans leur problématique.

Majoritairement, ces foyers vivent dans des conditions précaires compte tenu du faible nombre d'actifs.

Cette action s'adresse donc à une population vivant dans des conditions peu propices à l'apprentissage scolaire et donc menacée de rupture avec l'école ou s'inscrivant dans une marginalisation sociale pour certains.

Des situations autres (moins aiguës), font l'objet de toute notre attention, surtout lorsqu'il y a rupture entre l'un des parents et l'enfant, notamment dans la période de l'adolescence.

Divorce, séparation et décès amènent dans nos locaux le parent confronté à une foule de problèmes dont l'enfant est au centre des préoccupations. Celui-ci manifeste son mal-être par des dérapages scolaires, voire un échec scolaire notoire ou des problèmes de comportement.

Les contextes familiaux étudiés nous ont livré plus d'un cas d'hétérogénéité entre des adultes analphabètes et des parents qualifiés. Ceux-ci ne font pas bénéficier leurs enfants

de leur capital culturel, ce par manque de temps ou parce que les bonnes conditions pour transmettre font défaut.

Notre souci est d'aider les enfants de milieux défavorisés en priorité, en considérant que ce dispositif concerne une large population désavantagée sur le plan économique, social et culturel.

Une partie du salut scolaire de ces enfants est quelque part lié à un membre de la famille ou à un ami sur lequel ils peuvent s'appuyer. En effet, l'absence de référent dans ce registre pénalise inévitablement leur parcours.

Notre action s'oriente vers des enfants scolarisés du CP à la Terminale.

Nous comptabilisons, chaque année, de nombreuses demandes dans le registre des apprentissages (lecture, écriture...).

Les autres attentes sont diverses et dénotent chez certains jeunes un retard très enraciné où toutes les matières sont carencées par les manques d'assimilation. Ceci se révèle notamment à l'entrée du collège, compte tenu des demandes pressantes des élèves de 6^{ème}.

Viennent ensuite les lycéens dont l'objectif à court terme est le Bac, leur demande se limitant à la matière déficiente à soutenir.

En résumé les demandes implicites ou explicites qui motivent ce soutien ont, très souvent, pour origine un manque de confiance en soi, d'attention dispersée, de manque d'intérêt, d'absence de sens.

Nous travaillons sur ces différents champs, en prenant en compte l'enfant dans sa globalité et en s'abstenant d'un regard réducteur sur l'élève en difficulté, ce qui cloisonnerait notre type d'aide.

Les enfants

32 BENEVOLES + 1 INTERVENANT POUR 129 ENFANTS

PRIMAIRE : 63

CP:	CE1 :	CE2 :	CM1 :	CM2 :
6	12	15	15	15

COLLEGE : 54

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
14	15	13	12

LYCEE : 12

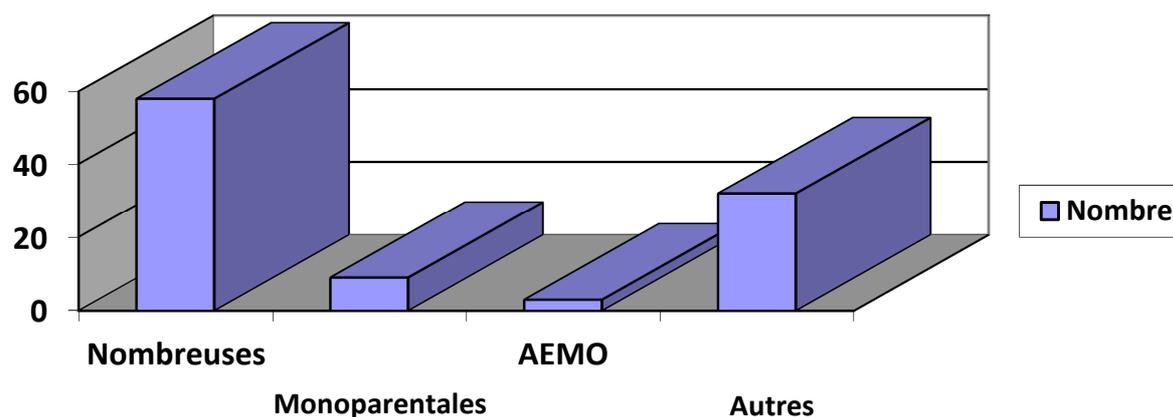
seconde	première
7	5

* 1 enfant en situation de handicap
* 25 enfants en attente

Les familles

Elles sont au nombre de 91, dont :

- 60 familles nombreuses
- 10 familles monoparentales
- 4 familles bénéficiant d'une mesure AEMO
- 38 Autres (1 ou 2 enfants)



Les ateliers

Ils sont ouverts tous les jours avec la possibilité de travailler sur les ordinateurs.

Nous disposons de plusieurs logiciels et de l'accès à internet. Nous proposons au-delà du soutien scolaire, des activités pédagogiques sous forme ludique.

L'atelier Mathématiques et divers

Nous avons plusieurs moments d'intervention :

le lundi de 14h à 18h30. (niveau collège, cap)
18 jeunes aidés

- le mardi de 14h à 18h30 (niveau collège)
14 jeunes aidés
- le mercredi de 9h à 12h (SEGPA et primaire)
4 jeunes aidés
- le mercredi de 12h à 16h (niveau lycée)
9 jeunes aidés

- Le mercredi de 16h à 18h30 (niveau primaire)
9 jeunes aidés
- le jeudi de 14h à 18h30 (niveau primaire et collège)
11 jeunes aidés
- le vendredi de 14h à 18h30 (niveau collège et primaire)
16 jeunes aidés

Les moyens

Les Supports pédagogiques

Pour l'apprentissage de la lecture, outre les livres de la méthode LEO et LEA, nous avons maintenant les CD-ROM. Nous entrons donc dans une dimension beaucoup plus ludique, ce qui a beaucoup de succès auprès de notre jeune public.

Nous utilisons indépendamment des livres scolaires, différents cahiers d'exercices, maths et français, cahiers de vacances.....ainsi nous varions les supports, autant que cela se peut afin de susciter l'intérêt chez les jeunes suivis.

La formation des bénévoles

Nous avons proposé dans un premier temps, une formation commune aux différentes structures d'accompagnement à la scolarité du département.

Cette intervention a été animée par Dominique PADE, psychanalyste, spécialiste des questions d'insertion et de formation. Cette formation s'est déroulée à Saint Auban.

Les débats ont été orientés sur le thème « Voir autrement ».

La parentalité : accompagnement des parents

Nous n'avons pas reconduit ces ateliers, compte tenu du faible nombre de participantes. D'autres structures ont proposé des ateliers similaires, notamment dans le cadre de l'alphabétisation, sur la commune. Nous travaillons ainsi en partenariat avec cet organisme, ce qui nous permet d'orienter les demandes si besoin est....

La régulation

La réunion de service, avec le Directeur d'Association, a lieu tous les deux mois.

Elle a pour objet d'étudier tous les nouveaux projets, l'organisation du service, d'éventuels problèmes rencontrés qu'ils soient administratifs, logistiques ou éducatifs.

La régulation de l'action

Les familles

La coordinatrice fait un bilan trimestriel avec le bénévole, l'enfant et la famille au domicile de cette dernière. Le contenu porte sur l'évaluation du comportement et des résultats scolaires de l'enfant accompagné.

Cette rencontre permet de faire le point sur l'action en place. Chacun s'exprime sur ses observations, ses attentes, les difficultés rencontrées. Cela nous permet de nous recentrer éventuellement sur des objectifs plus spécifiques.

A cette occasion la coordinatrice rappelle, si besoin est, le cadre et les limites de notre intervention et ce en faisant référence au contrat d'engagement signé mutuellement lors de la mise en place de l'action.

Cette démarche permet de réguler l'accompagnement scolaire et de favoriser la communication entre les personnes concernées.

Les partenaires

Le lien entre les institutions et les professionnels qui interviennent auprès des enfants (psychologues, orthophonistes, assistantes sociales, éducateurs, professeurs) est assuré par la coordinatrice.

Des rencontres sont organisées en cours d'année afin d'échanger des informations et pouvoir articuler au mieux nos prises en charge.

Les bénévoles

Indépendamment des rencontres formelles et informelles avec la coordinatrice, des réunions sont proposées en cours d'année ainsi que des formations. Ces actions ont principalement une fonction régulatrice.

Les partenaires

L'Education Nationale

Les chefs d'établissement connaissent notre dispositif. Ils font appel à nous, ou nous envoient des familles.

Nous rencontrons les professeurs, au moins une fois, avec les bénévoles et les familles afin de faire le point sur l'enfant suivi. Cela nous permet de définir l'orientation du soutien.

Au niveau du collège, nous traitons avec les assistantes sociales scolaires, les Conseillères d'Education, etc....

Les travailleurs sociaux

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Les assistantes sociales nous interpellent quand elles repèrent, dans les familles, des difficultés liées à la scolarité.

Nous sommes parfois appelées à travailler conjointement sur certaines situations.

Le Service Educatif en Milieu Ouvert (SEMO)

Les éducateurs font appel à nous afin d'apporter une réponse complémentaire à leur prise en charge. Cependant, nous ne pouvons pas satisfaire à toutes les demandes en raison de la complexité de certains cas.

Le CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile)

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asiles (CADA) nous interpelle pour des aides à l'alphabétisation concernant des enfants et jeunes nouvellement arrivés en France. Une convention a été signée en 2008.

L'UDAF, CCAS Sainte Tulle, Centre Social Château Arnoux...

Ces associations proposent sur d'autres secteurs des actions similaires aux nôtres. Nous travaillons ensemble sur les projets formation et leurs mises en place.

La Prévention Spécialisée

Des éducateurs spécialisés interviennent dans nos locaux, afin de présenter les différentes actions menées dans les quartiers et autres.

Les Financeurs

- L'Etat
- La Région
- Le Conseil Général
- La Municipalité de Manosque
- La CAF

Conclusion

Nous avons enregistré cette année une baisse sensible des bénévoles, de ce fait, le nombre d'enfants suivis a été sensiblement inférieur.

Nous notons l'importante implication des bénévoles qui interviennent plusieurs fois par semaine et plusieurs heures consécutives.

Nous espérons maintenir le dispositif et le développer si de nouveaux bénévoles se présentent. Certes la conjoncture n'est pas très favorable et n'incite pas les intervenants à se rendre dans les quartiers...Nous portons, tout de même, un regard optimiste sur les actions menées.

Catherine MAURIN

Monitrice adjointe animation au service ATPE

LE
SERVICE
EDUCATIF EN
MILIEU OUVERT

Présentation du service

Le Service Educatif en Milieu ouvert exerce deux types de mesure de protection de l'enfance.

L'Aide Educative à Domicile (AED), est une mesure demandée par les familles ou acceptée par proposition du Conseil Départemental. Ces mesures concernent les enfants dont les parents rencontrent des difficultés dans un cadre familiale ou dans la relation avec leur(s) enfant(s) et qui demandent d'être accompagnés et aidés dans leur situation familiale.

L'Assistance Educative en Milieu Ouvert (AEMO), est une mesure ordonnée par le Juge des Enfants. Cette mesure est plus contrainte et concernent des enfants en situation de danger. Le professionnel s'appuie sur les attendus de l'ordonnance du juge des enfants et cherche à construire avec les parents, le jeune et son environnement la réduction voire la disparition des éléments de danger constatés à l'origine de la mesure.

Dans ces deux types de mesure, le professionnel s'appuie sur les compétences des parents pour accompagner la dynamique de changement nécessaire et demandée.

L'adhésion des parents est une condition indispensable à la réussite de l'accompagnement. Selon les attendus du jugement de l'AEMO ou les objectifs du contrat d'AED, la méthode d'intervention est présentée aux familles et se déroule de la façon suivante : visite à domicile, entretien et accueil des familles au bureau, liaison avec les différents partenaires concernés par la situation de la famille (assistante sociale, PMI,...) et de l'enfant (écoles, lieu de soins, centre de loisirs, aide aux devoirs,...), activités individuelles et collectives, entretien avec la psychologue du service si besoin, accompagnement des familles vers le droit commun, orientations professionnelles, et dans d'autres directions si besoin.

Cet accompagnement est enrichi d'un regard pluridisciplinaire (Travailleurs sociaux, psychologue, pédopsychiatre, chef de service) lors des réunions hebdomadaires internes d'évaluation.

Ce travail éducatif bénéficie d'un appui logistique important des services administratifs et comptables tout au long de l'accompagnement.

En 2014, le SEMO a accompagné **931 jeunes** et **530 familles** dans **86 villes** du département des Alpes de Haute Provence. Il arrive selon les situations que les travailleurs sociaux rencontrent l'autre parent dans les départements limitrophes.

Activité du service

Mouvement global des effectifs

EFFECTIF GLOBAL	2011	2012	2013	2014
Mouvement global	868	953	923	931
Présents au 1er janvier	489	596	586	568
Présents au 31 décembre	599	586	574	585
ADMISSIONS	379	357	337	363
SORTIES	269	367	349	346

Le mouvement global, après avoir subi une baisse depuis 2011, a tendance à se stabiliser en 2014 avec une légère hausse de 0.87 %. La file active reste sensiblement la même que l'année passée avec 931 jeunes accompagnés en 2014.

Les admissions ont augmenté de 7,7%, soit de 337 à 363, deuxième année élevée depuis 2011.

Au 31 décembre 2014, 585 jeunes sont présents.

Nous pouvons affirmer que l'activité éducative a été très importante cette année.

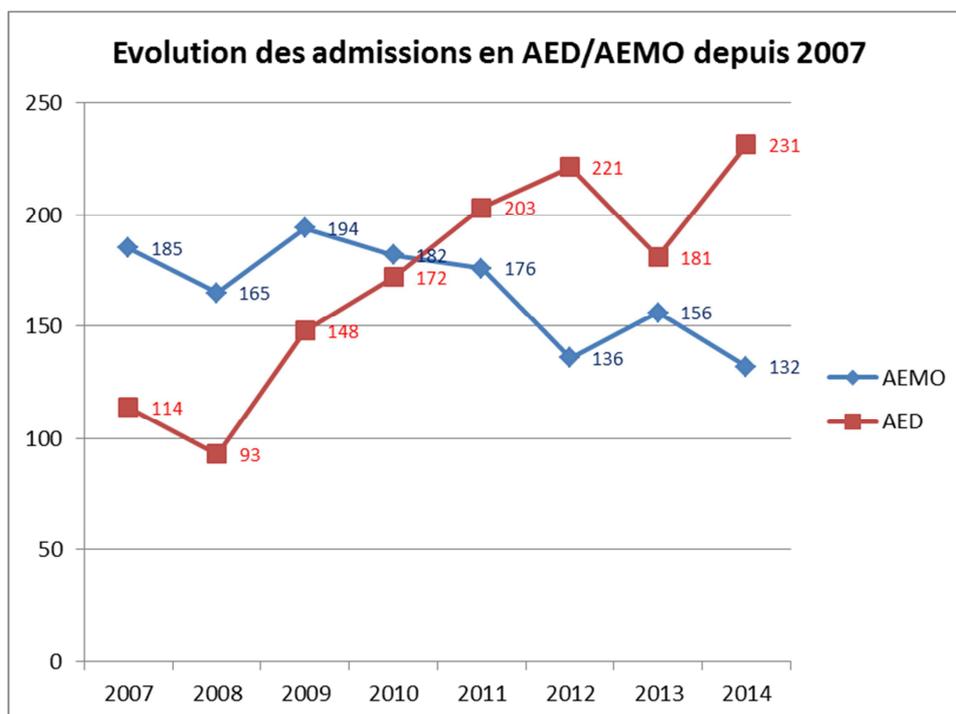
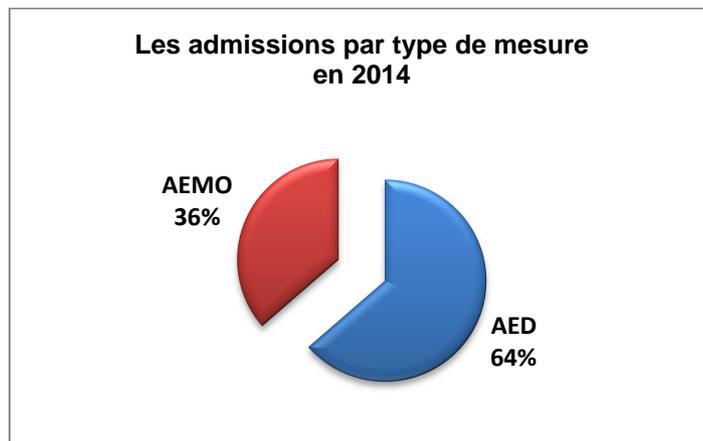
Effectifs AED/AEMO

EFFECTIFS	2012			2013			2014		
	AED	AEMO	Total	AED	AEMO	Total	AED	AEMO	Total
Mouvement Global	526	427	953	512	411	923	558	373	931
Présents au 1er janvier	305	291	596	331	255	586	326	242	568
Présents au 31 décembre	330	256	586	327	247	574	370	215	585
ADMISSIONS	221	136	357	181	156	337	231	132	363
SORTIES	196	171	367	185	164	349	187	159	346

L'augmentation constatée au chapitre 1 est visible sur ce tableau qui montre que celle-ci provient de la hausse des entrées AED + 27,63 % (181 à 231), alors que la baisse des AEMO - 15,4 % ne compense pas le nombre total.

Les AED représentent 64 % des admissions totales et les AEMO, 36 %.

Depuis la Loi 2007, le constat reste très présent dans les réponses éducatives apportées aux familles.



En 2014, nous notons la confirmation de l'utilisation des AED et ceci depuis 2008 (excepté pour l'année 2013). Cette année 2014 enregistre le nombre d'admissions la plus importante depuis 2007.

En AEMO, malgré une augmentation des admissions en 2013, on note une baisse des admissions depuis 2007.

Répartition des admissions mensuelles

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
AEMO	7	13	11	11	14	8	17	6	11	13	8	13	132
AED	20	16	16	39	25	16	24	6	15	21	13	20	231
TOTAL	27	29	27	50	39	24	41	12	26	34	21	33	363

42,5 % des admissions en 2014 se font sur la période d'avril à juillet, comme en 2012, notamment en AED, 45 %. Cette période correspond au dernier trimestre de l'année scolaire, y-a-t-il un rapport lié aux difficultés scolaires à cette période ? Nous essaierons de répondre à cette hypothèse l'année prochaine, en identifiant le service à l'origine de la demande (Conseil Départemental ou/et Service Social de l'Education Nationale).

Le travail éducatif et notamment les accueils à effectuer se répartissent de façon plus ou moins linéaire en dehors des fins de trimestre scolaire.

Effectif par secteur et par types de mesures

Effectifs	Manosque			Château-Arnoux			Digne-Les-Bains			TOTAL
	Forcalquier						St-André les Alpes*			
	Riez						Seyne/Barcelonnette			
	AED	AEMO	global	AED	AEMO	global	AED	AEMO	global	
Mouvement global	275	170	445	137	91	228	146	112	258	931
Présents au 01/01/2014	161	105	266	66	67	133	99	70	169	568
Présents au 31/12/2014	191	98	289	74	46	120	105	71	176	585
Admissions	114	65	179	71	24	95	47	42	89	363
Sorties	84	72	156	63	45	108	40	42	82	346

Rappelons que le SEMO n'exerce pas d'AED sur le secteur de Saint André les Alpes. De plus, au 1^{er} janvier 2014, l'activité de l'antenne de Barcelonnette s'ajoute à celle du secteur de Digne et non plus à celui de Château Arnoux.

Le nombre d'admissions sur le secteur Nord et Sud est équivalent. Cependant, on note une forte progression des admissions sur le secteur Sud de 22,6 % (146 en 2013, 179 en 2014), notamment sur les AED de plus de 39 % (soit de 82 à 114).

Focus

Sur le secteur de **Château Arnoux - Sisteron**, on observe une forte hausse des AED et une forte baisse des AEMO, de 113 à 91 en 2014.

Si on observe les données de l'antenne de **Digne - Seyne les alpes et Saint André les Alpes** (sans comptabiliser Barcelonnette), on constate une hausse légère des AED (de 39 en 2013 à 44 en 2014) et une baisse des AEMO (de 42 à 31).

Secteur de Manosque – Riez / Oraison - Forcalquier -

- 445 jeunes présents, 61,8 % sont en AED et 38,2 % en AEMO, soit 47,8 % du mouvement global du SEMO
- 179 admissions, 63,7 % sont en AED et 25,3 % en AEMO, soit 49,3 % des admissions du SEMO en 2014.
- Les admissions ont augmenté de 22,6 % de 2013 à 2014. On note une augmentation importante d'AED (+ 39 %) et une stabilité des admissions en AEMO (+1,56 %).

Secteur Château Arnoux - Sisteron

- 228 jeunes présents, 60 % en AED et 40 % en AEMO, soit 24,5 % du mouvement global du SEMO en 2014.
- 95 admissions, 74,7 % en AED et 25,3 en AEMO, soit 26,2 % de l'activité du SEMO.

Secteur Digne-les-Bains - Barcelonnette – Seyne les Alpes - Saint André les Alpes

- 258 jeunes présents, 56,6 % en AED et 43,4 % en AEMO, soit 27,7 % du mouvement global du SEMO en 2014.
- 89 admissions, 52,8 % en AED et 47,2 % en AEMO, soit 24,5 % de l'activité du SEMO.

Répartition de l'effectif par âge et par sexe

Âges	AED		JUDICIAIRE		TOTAL
	féminin	masculin	féminin	masculin	
0/2 ANS	1	6	10	14	31
3/5 ANS	12	21	27	21	81
6/11 ANS	77	120	71	68	336
12/15 ANS	77	112	44	41	274
16/18 ANS	56	66	43	34	199
> 18 ANS	4	6	0	0	10
TOTAL	227	331	195	178	931
TOTAL	558		373		

L'activité la plus importante du SEMO concerne les enfants de 6 à 18 ans dont 65,5 % de 6 à 15 ans.

L'accompagnement éducatif semble concerné les enfants scolarisés et les adolescents, pour 87 % des 6-18 ans, dont pour ceux en obligation d'enseignement 6-6 ans 65 %.

Notons qu'au regard du genre, les filles sont plus représentées en judiciaire alors que les garçons le sont plus en AED. Mais globalement, il y a plus de garçons que de filles.

Les contrats Jeunes Majeurs restent utilisés pour cette tranche d'âge et restent pertinents dans ce cadre éducatif.

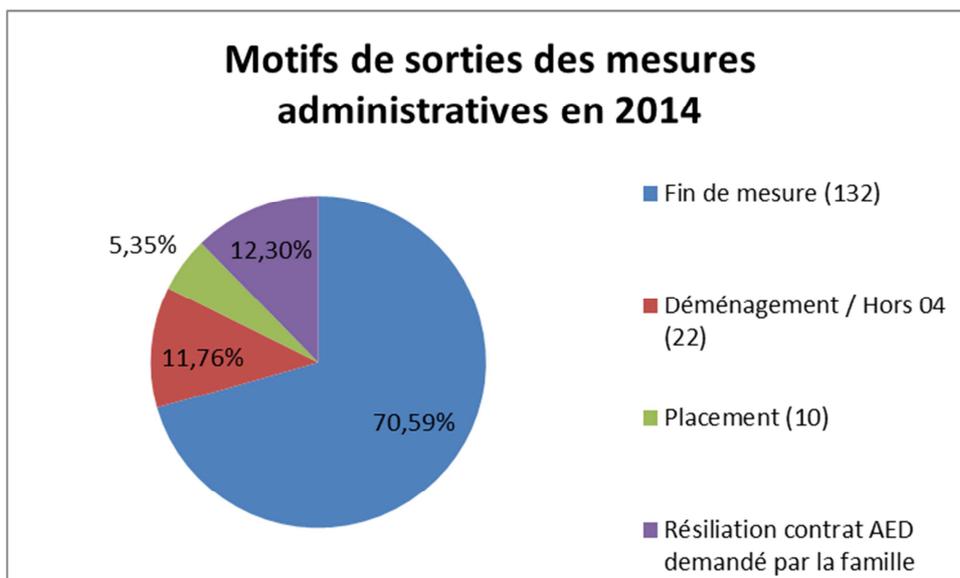
Répartition de l'effectif par âges et par sexes et par secteurs

Effectifs	Manosque/ Riez Forcalquier			Château-Arnoux			Digne-les-Bains Barcelonnette/Seyne Saint-André les Alpes			TOTAL		
	féminin	masculin	Total	féminin	masculin	Total	féminin	masculin	Total			
	0/2 ANS	5	11	16	5	3	8	1	6		7	31
	3/5 ANS	17	23	40	9	9	18	13	10		23	81
6/11 ANS	68	85	153	30	52	82	50	51	101	336		
12/15 ANS	57	78	135	31	37	68	33	38	71	274		
16/18 ANS	46	49	95	22	29	51	31	22	53	199		
> 18 ANS	2	4	6	1	0	1	1	2	3	10		
TOTAL	195	250	445	98	130	228	129	129	258	931		

L'activité globale liée en âge est équilibrée entre le secteur Nord et Sud. Le constat de la partie 5 confirme que dans chaque secteur, nous sommes autour de 65 % pour les 6-16 ans et de même pour les 6-18 ans.

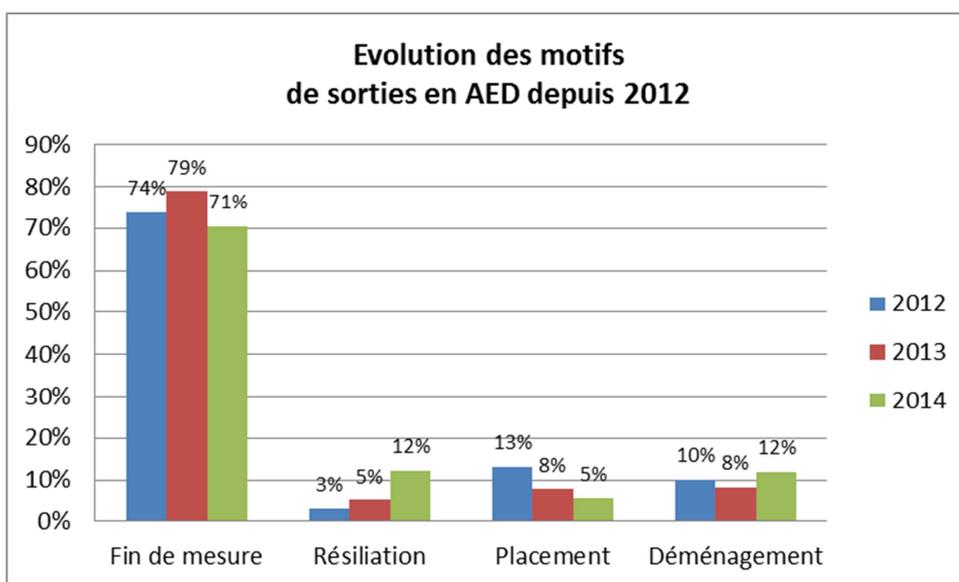
Les enfants de 0 à 5 ans sont toujours présents dans les effectifs avec une légère baisse pour les 3 à 5 ans. Une réflexion future devrait être faite autour des spécificités de cette tranche d'âge.

Motifs des sorties en AED



Les fins de mesures correspondent à un non renouvellement de la mesure demandée par la famille et proposé par le SEMO et représentent le motif principal des fins de mesure. En ce qui concerne le placement, il est fait soit à la demande de la famille ou après acceptation de celle-ci sur proposition d'un accueil provisoire, soit sur proposition du SEMO dans le cadre de la protection judiciaire.

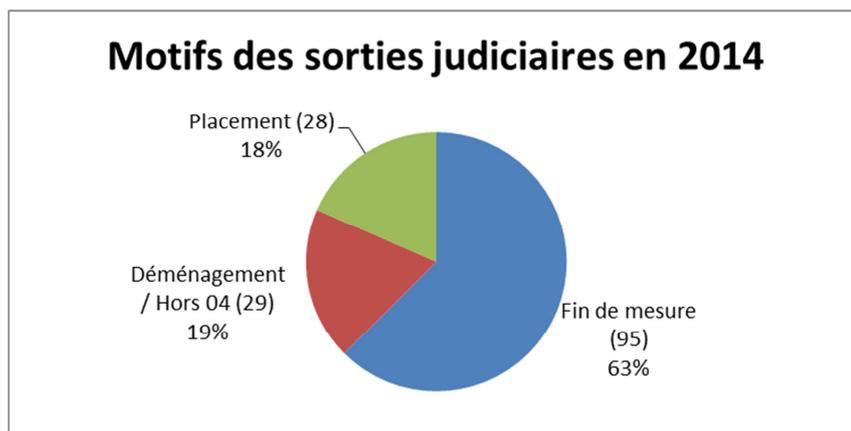
Nous notons cette année une légère baisse des placements, de 14 à 10. Nous constatons une hausse des résiliations, de 9 à 23, il faudra avoir une réflexion sur ce mouvement, peut-être les changements de travailleur social apporte un premier regard sur ce phénomène.



Depuis 2012, on constate :

- Une hausse des placements, de 22 à 10.
- Une hausse des résiliations de 4 à 23.

Motifs des sorties en AEMO

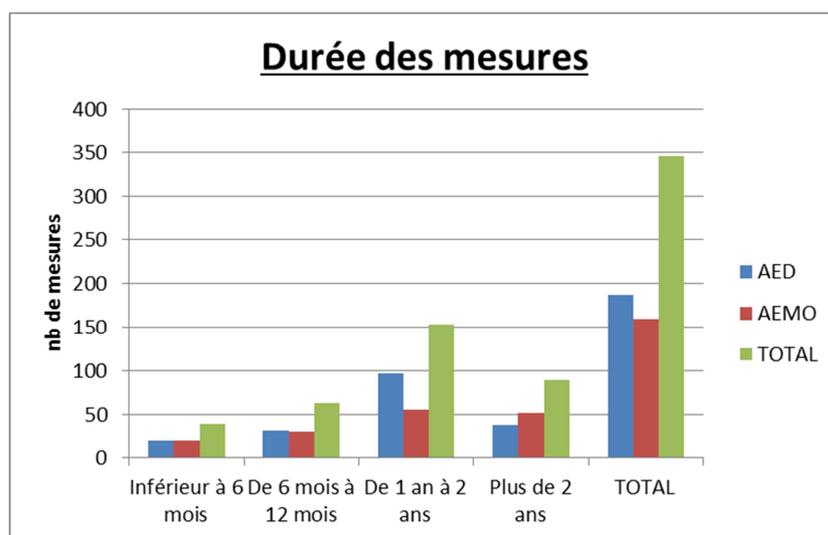


Les fins de l'assistance éducative prononcées représentent 64 % des décisions du Juge des Enfants, 18 % pour des placement et 18 % à cause d'un déménagement.

Nous constatons que le nombre de placement est resté stable, de 30 à 29.

Durée des mesures

	AED	AEMO	TOTAL
Inférieur à 6 mois	20	20	40
De 6 mois à 12 mois	32	31	63
De 1 an à 2 ans	97	56	153
Plus de 2 ans	38	52	90
TOTAL	187	159	346
Durée moyenne (en mois)	19,16	23,72	21,25



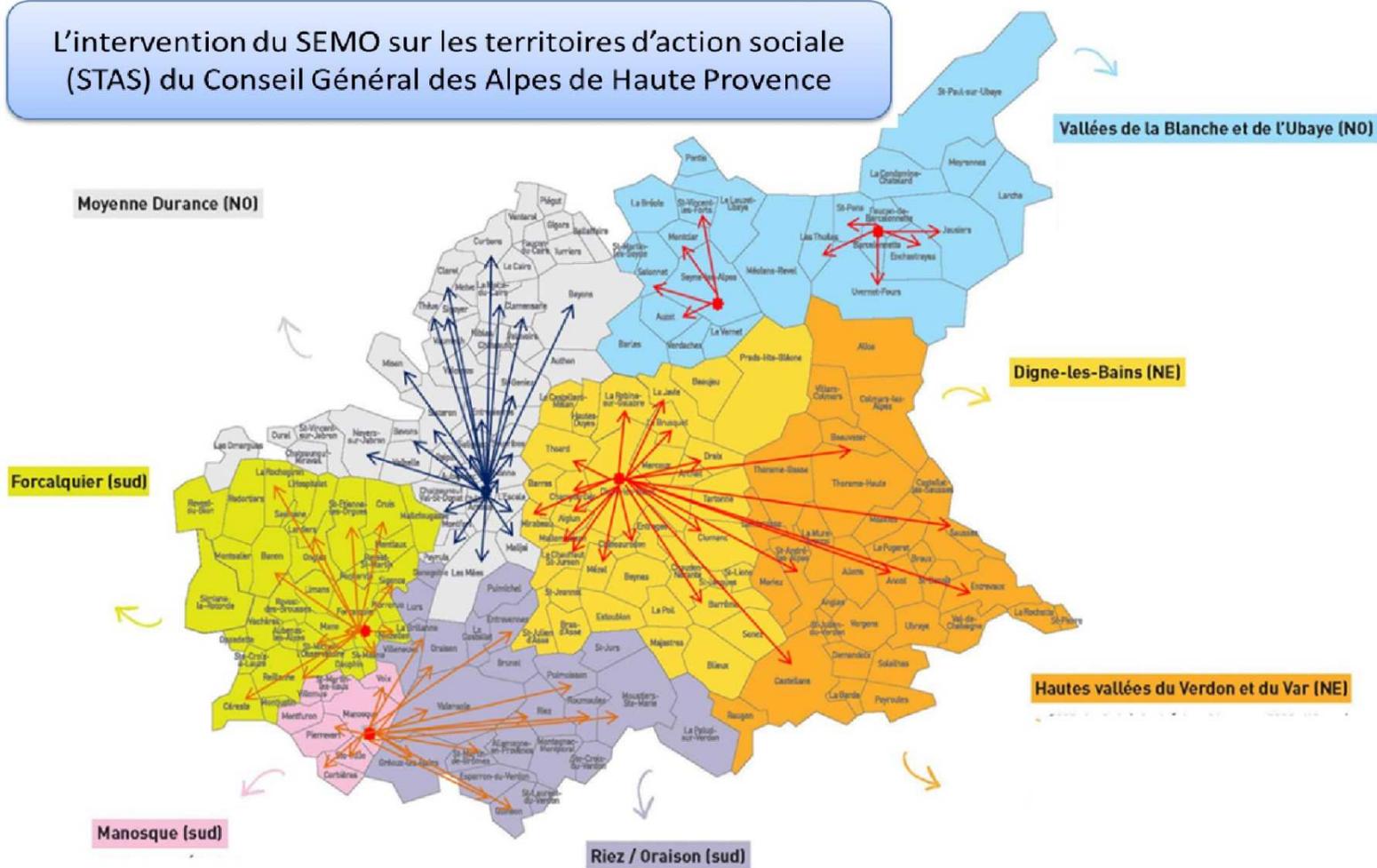
La durée reste stable, 74 % de moins de 2 ans dont 38,72 % de moins d'un an, et 26 % de plus de 2 ans.

En AED, 80 % moins de 2 ans dont 28 % moins d'un an et 52 % de 1 an à 2 ans, et 20 % de plus de 2 ans.

En AEMO, 67,3 % de moins de 2 ans dont moins d'un an et de 1 à 2 ans, et 32,7 % de plus de 2 ans.

Répartition géographique, par type de mesures et par villes

L'intervention du SEMO sur les territoires d'action sociale (STAS) du Conseil Général des Alpes de Haute Provence



Effectifs présents par groupes, par types de mesures et par villes

Secteur de Digne-les-Bains - Barcelonnette - Seyne-les-Alpes - Saint-André-les-Alpes

VILLES	AED	AEMO	
Digne-les-Bains			
Aiglun	4	4	
Champtercier	0	2	
Chateauredon	1	0	
Digne-les-Bains	95	54	
Draix	0	1	
La Javie	1	0	
La Robine sur Galabre	2	0	
Le Brusquet	4	0	
Le Chaffaut	0	3	
Mallemoisson	4	1	
Mézel	1	0	
Mirabeau	1	1	
Thoard	6	5	
sous-total	119	71	190
Seyne-les-Alpes			
Selonnet	2	0	
Montclar	4	3	
Seyne	5	0	
sous-total	11	3	14
St André les Alpes			
Annot	0	2	
Barrême	0	2	
Beauvezer	0	1	
Castellane	0	4	
Clumanc	0	5	
Entrevaux	0	3	
Sausses	0	3	
St André les Alpes	0	3	
	0	23	23
Barcelonnette			
Auzet	1	0	
Barcelonnette	3	9	
Enchastrayes	0	4	
Jausiers	3	2	
Les Thuiles	1	0	
St Pons	4	0	
St Vincent les Forts	2	0	
Uvernet	2	0	
Sous-total	16	15	
GLOBAL	258		

Secteur de Château-Arnoux

VILLES	AED	AEMO
Château-Arnoux		
Bayons	0	3
Bevons	0	1
Château-Arnoux	20	12
Châteauneuf Val St Donat	0	1
Clamensane	2	0
Claret	3	0
Curbans	1	0
Entrepierres	1	0
L'Escale	4	5
La Motte du Caire	0	1
Les Mées	14	9
Malijai	7	15
Mison	3	1
Noyers S/Jabron	0	2
Peipin	15	2
Peyruis	17	6
Saint-Auban	19	7
Salignac	0	1
Sigoyer	3	0
Sisteron	24	20
Sourribes	1	0
St Geniez	0	1
Thèze	0	3
Volonne	3	1
Sous-total	137	91
TOTAL	228	

Secteur de Manosque - Riez / Oraison - Forcalquier

VILLES	AED	AEMO	
Manosque			
Corbières	1	0	
Manosque	115	75	
Pierrevert	5	1	
Sainte-Tulle	11	2	
Volx	18	4	
sous-total	150	82	232
Riez/Oraison			
Entrevennes	1	0	
Gréoux-les-Bains	7	4	
La Brillanne	6	5	
Esparron de Verdon	0	1	
Moustiers	3	0	
Oraison	32	12	
Puimoisson	1	2	
Quinson	1	0	
Riez	5	2	
Roumoules	2	0	
St Martin de Brômes	2	1	
Valensole	2	8	
Villeneuve	12	13	
sous-total	74	48	122
Forcalquier			
Banon	2	2	
Céreste	6	3	
Cruis	0	1	
Forcalquier	25	15	
La Rochegiron	2	0	
Lardiers	0	2	
Mane	1	1	
Niozelles	0	4	
Reillanne	2	3	
St Maime	1	1	
St Michel l'Observatoire	0	1	
Sigonce	3	0	
St Etienne les Orgues	11	5	
sous-total	53	38	91
TOTAL	275	170	
Global	445		

Conclusion

Comme chaque année, nous constatons les effets de la Loi 2007. Les accompagnements éducatifs sont en augmentation en AED. En parallèle, nous notons la baisse des mesures AEMO dont l'inversion est notée en 2010, depuis l'AED continue d'être majoritaire dans l'exercice de nos missions éducatives.

Au regard des 3 secteurs, le même constat est fait.

En 2014, le SEMO a réalisé le plus grand nombre d'entrées (363), à l'exception de 2011 (379).

En globalité nous pouvons constater la baisse des placements en AED et un maintien en AEMO.

Le travail des éducateurs spécialisés, assistante sociale, psychologue, pédopsychiatre a été très intense, pour rappel la mise en place, des constructions des projets éducatifs, des accompagnements effectués demandent un investissement considérable.

Les travailleurs sociaux ont œuvré dans le sens de l'accompagnement éducatif en co-construction avec les familles elles-mêmes moteurs de changement.

Pascal FORTIN

Chef de service SEMO secteur Nord

Gérard LLORENS

Chef de service SEMO secteur Sud

**L'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL
DU FOND D'AIDE AUX
JEUNES**

Comme chaque année le service d'accompagnement social s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, sur le département des Alpes de Haute Provence. Cet accompagnement à lieu à la demande des jeunes auprès du service FAJ géré par le Conseil Départemental 04, qui donne son accord. Ces demandes sont instruites par différents acteurs sociaux, après une évaluation de ces derniers.

Notre association est chargée de la mise en œuvre de cette décision. Notre service, UN éducateur spécialisé pour tous les accompagnements organise avec le jeune son projet, ses choix, il reste maître de la direction dans laquelle il décide de s'orienter.

Il est difficile de donner un « profil type » des personnes rencontrées, mais des constats assez récurrents apparaissent suites aux rencontres : difficultés financières, dettes, retard de loyer. Souvent sans activités, problèmes de logement, problèmes sociaux, conduites à risque, problèmes judiciaires, problèmes de santé physique et/ou psychique, difficultés administratives...

Dans ce cadre, plombé de gros nuages sombres, nous avons pu constater que ces jeunes sont souvent motivés, ils ont envie de sortir de cette précarité. Chacun avance selon son potentiel, à son rythme.

Les rencontres se déroulent selon le choix de chacun dans la rue, dans leur logement, au bureau, en voiture... Les demandes de rencontres se font à la sollicitation du travailleur social ou du jeune, ces instants d'échanges individuels sont importantes et donnent un intérêt personnel à ce dernier, pour parler de son histoire, de ses freins, de ses projets, de ses hésitations... bref des tranches de vie où du pluriel de leur histoire il construit un singulier présent.

Au-delà de ces temps, nous sommes en contact avec plusieurs partenaires pour pouvoir construire avec le jeune un futur proche.

Activité de l'accompagnement social du Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Activité annuelle

	2013	2014
Mouvement global	56	58
Présents au 01/01	14	19
Entrées	42	39
Sorties	37	38
Présents au 31/12	19	20

Constats :

- Augmentation des présents au 1er janvier;
- Légère diminution des entrées en 2014.

Activité mensuelle

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Présents	21	20	26	26	25	26	20	25	23	22	22	24
Entrées	2	2	6	5	1	4	2	6	0	4	4	3
Sorties	3	0	5	2	3	8	1	2	5	4	1	4

Constats :

- Admission quasi constante tout au long de l'année
- Forte augmentation des présents dans le mois.

Âges et sexes des jeunes suivis

Âges	18	19	20	21	22	23	24	25	26	TOTAL
Garçons	1	4	3	13	4	3	1	1	0	30
Filles	0	8	2	4	5	3	3	1	2	28
Total	1	11	6	17	9	6	3	2	2	58

Constats :

- Les 19/21 ans sont les plus représentés 60% et notamment avec les garçons.
- Le nombre total de filles et garçons sont sensiblement égal.

Origine d'habitation des jeunes

Manosque	15	Digne-les-Bains	28
Volx	2	Aiglun	1
Forcalquier	5	Le Chaffaut	1
Valensole	1	Banon	1
Sisteron	2	Gréoux-les-Bains	1
Malijai	1		

Constats :

- Les villes de Digne-les-Bains et de Manosque représentent 74% ;
- La ville de Digne-les-Bains représente 48%;
- La ville de Manosque représente 26%

Services instructeurs

Mission Locale	19
CMS	6
Prévention spécialisée	5
SEMO	1
Renouvellement	27

Constats :

- Légère hausse des dossiers de La Mission Locale, sur la lancée de 2013.
- Légère baisse des dossiers des CMS.
- La moitié des dossiers sont des renouvellements.

Regard de l'accompagnateur social

Tableaux : observations des sorties en 2013 sur le logement et l'activité

Tableaux construits à partir de 27 jeunes dont l'accompagnement a pris fin en 2014. Certains ont bénéficié d'un à deux renouvellements.

Répartition par types d'hébergement

Hébergement	Entrée	sortie	
d'urgence (HU)	15	HU : 2 HF : 2	L : 11 A : 0
Famille (HF)	07	HU : 1 HF : 3	L : 3 A : 0
Locataire (L)	05	HU : 0 HF : 0	L : 5 A : 0
Autres (A)	0	HU : 0 HF : 0	L : 0 A : 0

	Sorties globales
d'urgence	3
Famille	5
Locataire	19
autres	0

- Hébergement d'urgence (HU) (CHRS, abri de nuit, ami) : public en errance
- Hébergé par la famille (père, mère...)
- Locataire (parc privé ou résidence sociale)
- Autres (hospitalisation, détention...)

Constat :

Au début de l'accompagnement, des 15 jeunes qui étaient sans logement, 11 sont en appartement, 2 ont fait un retour en famille, et 2 autres sont en hébergement d'urgence, à la fin de l'accompagnement.

Sur les 7 qui étaient en famille 3 ont accédé à un logement, 1 est en hébergement d'urgence, 3 sont restés en famille.

Au total, 19 sont locataires, 5 sont en famille et 3 sont en hébergement d'urgence.

Un toit est d'une importance primordiale pour pouvoir se construire.

Répartition selon l'activité

	Entrée	sortie	
Sans emploi (SA)	20	SA : 6 CDD : 7 CDI : 1	FA : 6 Sco : 0
Emploi : CDD CDI	2 0	SA : 1 CDD : 1 CDI : 0	FA : 0 Sco : 0
Formation adulte (FA)	3	SA : 1 CDD : 0 CDI : 1	FA : 1 Sco : 0
Scolaire/étudiant (Sco)	2	SA : 0 CDD : 1 CDI : 0	FA : 0 Sco : 2

	Sorties globales
Sans emploi	8
Emploi	10
Formation adulte	7
Scolaire/étudiant	2

Il y avait 20 jeunes sans activités lors de leur demande, 17 de ceux-ci ont trouvé une activité. Malheureusement 8 sont sans activité à la fin de l'accompagnement.

Conclusion

L'accompagnement social dans le cadre du fond d'aide aux jeunes continue à être employé comme une réponse possible dans notre département des Alpes-de-Haute-Provence, et permet d'apporter un soutien en direction des 18/25 ans. La lutte contre l'exclusion sociale, l'accès à l'emploi, l'hébergement compliqué ..., toutes ces données plus des histoires de vie personnelle mettent ou risquent de mettre des jeunes dans la précarité. Ces jeunes glissent vers la marginalité à travers une trajectoire bornée d'écueils, d'échecs. Ils s'installent dans des moments de souffrances et d'acceptation de leur situation. Construire son identité, être reconnu comme membre de cette société est inscrit dans cette démarche d'accompagnement.

Durant cette année 2014, le service a accompagné beaucoup de garçons et de filles dans des difficultés importantes ; les rencontres avec l'éducateur spécialisé ont été nombreuses, les démarches quelques fois fructueuses. Par contre des fragilités individuelles ont dû être approchées avec des orientations difficiles à mettre en place.

Le travail d'accompagnement s'est fait avec de nombreux partenaires.

Gérard LLORENS
Chef de services.

**LE SERVICE DE
PREVENTION
SPECIALISEE**

« Une intervention éducative de proximité »

La prévention spécialisée est un service éducatif visant à aller au contact de jeunes afin de rompre un certain isolement, de créer du lien social, d'accompagner certains dans des projets de vie... ainsi qu'être au contact de famille si besoin. Cette action éducative trouve son cadre dans la protection de l'enfance placée sous l'autorité du conseil départemental. Le service de l'ADSEA 04 exerce cette intervention à travers une convention tripartite Département, Municipalité, Association.

Le travail de ces équipes n'intervient pas directement dans la lutte contre la délinquance des jeunes, mais son intervention peut avoir des effets simultanés et peut participer de manière à créer des évitements. Son action a pour but de lutter contre l'exclusion dans le sens général, favoriser la reconstruction du lien social, l'intégration de ceux qui peuvent être en rupture ou en risque de l'être, souvent pris dans des histoires familiales et /ou sociales difficiles, ainsi qu'un travail collectif pour un mieux vivre ensemble.

Pour cela les équipes de travailleurs sociaux vont à la rencontre des jeunes, le plus souvent dans la rue, les quartiers, autour des collèges, bref dans des lieux où ils pourront les rencontrer... Le local du service est aussi un lieu repérable et permet que des échanges puissent avoir lieu dans un cadre plus favorable, c'est un endroit favorable à la construction de projet, et aussi un simple lieu de passage. La présence sociale d'adultes dans ces différents lieux est importante pour créer du lien, pour être vu et reconnu et connaître.

Cette intervention éducative de proximité est une des bases de la prévention spécialisée.

Cette construction s'appuie sur des outils spécifiques qui permettent de faciliter les rencontres :

- L'absence de mandat, la libre adhésion, le respect de l'anonymat.

En complément le service s'appuie aussi sur la non institutionnalisation des pratiques, le partenariat.

Le service départemental de prévention spécialisée intervient dans les villes de Digne-les-Bains et de Manosque. Deux équipes de trois travailleurs sociaux sont présentes dans chaque antenne. Ils ont été en contact en 2014 avec 473 jeunes âgés de moins de 12 ans à plus de 20 ans, ils ont fait de la présence sociale dans la rue, les quartiers ... des accompagnements éducatifs, des activités éducatives, des actions collectives, des chantiers éducatifs...

Comme chaque année les équipes développent leur action annuelle dans un bilan annexe au bilan de gestion et est plus précis sur évolution des actions menées dans chaque ville, de la présence sociale dans les quartiers aux nombres d'accompagnements etc....

Sur le site de « ADSEA04 » puis onglet « actualités ».

Activité du service de prévention spécialisée

Jeunes en contacts

Nous appelons jeunes en contacts ceux que nous avons rencontrés en 2014 dont nous connaissons l'identité et le lieu d'habitation et qui nous connaissent. Précisons que ne sont pas comptabilisés ceux qui nous connaissent mais dont nous n'avons pas leur identité et/ou leur lieu d'habitation.

Ages	-12 ans		12/16 ans		16/18 ans		18/20 ans		+20 ans		Total/sexe		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Digne	2	10	31	68	13	36	24	51	3	11	73	176	249
Manosque	5	6	30	40	25	33	23	30	6	26	89	135	224
Total /sexe	7	16	61	108	38	69	47	81	9	37	162	311	473
TOTAL	23		169		107		128		46		473		
%	4,9%		35,8%		22,6%		27%		9,7%				

Nous observons une augmentation des jeunes en contact (+48), plus visible sur Digne-les-Bains (+34), l'antenne de Manosque (+14) lié semble-t-il à un manque de rigueur dans le dénombrement.

Un des objectifs du service était d'essayer de rencontrer d'avantage de jeunes filles, cette année une hausse (+41) se constate, elles représentent plus de 34% du global, notamment à Manosque (40%), Digne (30%).

La baisse des +20ans continue d'année en année, c'était un des objectifs énoncé aussi, mais nous continuerons à rencontrer ces derniers pour entendre leurs demandes, leur donner une réponse si possible, à les orienter, nous évitons les projets éducatifs individuels. Ces rencontres se font dans une idée de continuité. Les critères d'âge doivent être entendus mais pas stricte.

Nous pouvons voir que cette année les deux antennes ont œuvré principalement avec les 12/20ans, et plus particulièrement avec les 12/16ans.

Sur les bilans des antennes nous constatons que certains quartiers ont un nombre plus important de jeunes en contacts, sur la ville de Digne-les-Bains, Pigeonnier et Centre ville, sur Manosque Les Serrets et La Loubière.

Nouveaux jeunes en contacts

Les nouveaux contacts sont ceux que nous avons connus en 2014.

Ages	-12 ans		12/16 ans		16/18 ans		18/20 ans		+20 ans		Total/sexe		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Digne	1	5	21	21	4	6	10	12	0	1	36	45	81
Manosque	2	3	16	10	11	11	9	10	1	0	39	34	73
Total /sexe	3	8	37	31	15	17	19	22	1	1	75	79	154
TOTAL	11		68		32		41		2		154		
%	7%		44%		21%		27%		1%				

L'origine des contacts s'appuie sur quatre critères principaux :

- Les réseaux jeunes 47%, la présence sociale 23%, les activités 16%, les partenaires 14%.
- Les équipes ont pu à travers différentes actions connaître de nouvelles personnes principalement présentées par d'autres dans le local, dehors, ou en activités spécifiques. La présence sociale est toujours un des axes les plus importants. Nous avons été présents sur des évènements partenaires tout au long de l'année.
- Comme presque que chaque année le renouvellement est de 1/3 de l'effectif global.
- La particularité de 2014 est le nombre de filles, près de 50% sont de nouvelles connaissances.

Contacts avec les familles

Les travailleurs sociaux ont développé des projets avec 61 familles. Ces rencontres se font le plus souvent à la demande des parents, essentiellement des mères, ou en réponse à une sollicitation du service auprès des plus jeunes en général. Les motifs sont en ordre décroissant, éducatif intra familial, scolarité, social...

La prévention spécialisée doit être en relation aussi avec les familles si celles-ci le demande ou l'accepte, cela donne souvent du sens avec l'accompagnement des jeunes. Nous pouvons aussi être un tiers dans la relation avec d'autre institution, école, CMS, justice...

Le service rencontre des parents aux cours des activités spécifiques alors qu'ils accompagnent leurs enfants ou passent voir, nous nous présentons systématiquement, elles prendront contact si elles le souhaitent, ces parents ne sont pas comptabilisés.

Accompagnements éducatifs

Les accompagnements éducatifs se déclinent en deux formes distinctes :

- L'Aide Educative Ponctuelle, AEP, permet de réaliser des actes précis à la demande d'un jeune, accès loisir, CV, apprendre à téléphoner à un employeur, etc....
- Le Projet Educatif Individualisé, PEI, permet de réaliser un accompagnement sur un temps plus long.

Un contrat entre le jeune et le service est fixé avec des objectifs à atteindre en relation avec la demande. Diagnostic-objectifs-Moyens.

Notons que certains peuvent bénéficier d'AEP et de PEI pendant la même année. Les motifs de ces accompagnements sont très divers et souvent liés aux âges. En résumé nous pouvons schématiser ces demandes en trois grands axes :

- Les 12/16 ans accès loisirs, scolarité, famille...
- Les 16/18 ans, insertion professionnelle, scolarité, administration, santé...
- Les 18/20 ans, emploi, formation, scolarité, logement, santé...

Projet éducatif individualisé

Ages	-12 ans		12/16 ans		16/18 ans		18/20 ans		+20 ans		Total/sexe		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Digne	0	1	5	21	4	17	10	14	1	2	20	55	75
Manosque	0	1	6	3	9	13	1	5	0	0	16	22	38
Total /sexe	0	2	11	24	13	30	11	19	1	2	36	77	113
TOTAL	2		35		43		30		3		113		
%	1,7%		31,2%		38%		26,5%		2,6%				

Constat :

70% des demandes sont faites par les plus de 16 ans, plus souvent par des garçons.

L'insertion professionnelle, l'emploi est un sujet difficile ainsi que quelques problèmes justice...

Les plus jeunes sont d'avantage préoccupés par le loisir, la scolarité, la famille...

Tous les accompagnements demandent une projection dans le temps, cet acte éducatif permet à chacun de mesurer comment construire un projet, s'engager, se préparer, réfléchir pourquoi et comment faire les choses, évaluer en cours afin de poursuivre ou non tel ou tel objectif, se déplacer...

Tout au long de l'accompagnement s'acquièrent des réflexes pour demain.

Aide éducative ponctuelle

Ages	-12 ans		12/16 ans		16/18 ans		18/20 ans		+20 ans		Total/sexe		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Digne	0	6	19	37	10	21	17	20	2	7	48	91	139
Manosque	5	5	28	35	21	30	22	28	5	24	81	122	203
Total /sexe	5	11	47	72	31	51	39	48	7	31	129	213	342
TOTAL	16		119		2		87		38		342		
%	4,7%		34,8%		24%		25,5%		11 %				

Les principales demandes sont les activités, la scolarité, l'emploi, l'apprentissage. Les demandes varient à aussi selon les âges.

Quelques fois les demandes sont « comment appeler », comment faire un CV, faire le lien avec des structures de soins, scolaire, emmener à la rencontre, préparer une sortie...

Les rencontres sont aussi des moments où ils peuvent parler d'eux de leur malaise, de leurs interrogations, ... bref de leur vie, de leurs nuages quelques fois très sombres.

Un travail vis-à-vis des groupes est très important l'éducateur apporte son soutien, il valorise les initiatives. Il peut travailler sur les conflits de ces groupes, sur la place du leader, sur l'expression de chacun.

Activités éducatives du service

Les activités éducatives sont un support important dans la mission de prévention spécialisée. Elles permettent une approche différente et particulière des jeunes, des groupes. Celles-ci sont organisées avec eux, cela leur demande de l'investissement, de l'anticipation, de l'engagement. En parallèle cela permet de mieux connaître les jeunes, leur famille, leur scolarité, ... de plus les groupes constitués peuvent être mixtes et de quartiers différents. Pendant celles-ci nous pouvons observer, constater certains d'entre eux dans leur comportement et commencer une approche éducative. Les règles de vie de groupes sont toujours présentes. De plus ce temps ouvre sur un temps collectif. L'accès aux loisirs, à la culture, le sport sont des éléments d'ouverture, de socialisation, voir au-delà du quartier.

Cette année le service a effectué 34 activités éducatives (17 à Digne, 17 à Manosque) cela a concerné 172 jeunes (68 à Digne, 103 à Manosque).

Activités spécifiques

Les activités spécifiques sont des actions développées par les équipes dans l'espace d'intervention. Elle se présente essentiellement sur le lieu de vie. Elles visent aussi à une approche de groupes. Ces actions sont souvent construites avec des partenaires.

Cette année nous avons organisé quelques actions tel que : projet Anim'parc qui a réuni près de 150 jeunes et 60 parents, le garage solidaire (réparation vélos) sur plusieurs quartiers, des rencontres foot. Tous ces jeunes ne sont pas comptabilisés dans le nombre global.

Chaque antenne a organisé un séjour :

- Digne-les-Bains : 5 garçons ont participé à un séjour ski à St Jean Montclar,
- Manosque : 2 filles, 5 garçons ont participé à un séjour à la montagne à Baratier(05).

On a réalisé quatre chantiers éducatifs

A Digne les Bains :

- 1 garçon et 2 filles, en partenariat avec H2P, espace vert, en avril
- 1 garçon et 2 filles, en partenariat avec la mairie, peinture, en août

A Manosque :

- 3 garçon et 1 fille, en partenariat avec H2P, espace verts en avril
- 2 garçon et une fille, en partenaire avec maire, peinture dans local, en août.

Le Partenariat

Le service de prévention spécialisée est en contact avec de nombreux partenaires. Ces contacts sont quelques fois en co-construction de projets spécifiques, d'accompagnement éducatif, d'insertion sociale... La prévention est incluse dans le tissu social et doit travailler avec des partenaires. Les citer tous parait difficile, cela concerne globalement :

- l'Education nationale,
- le Service polyvalent,
- le Service social santé,
- le Service lié à l'emploi,
- le service et lieux de formation,
- le Service lié au logement,
- le Services sociaux municipaux,
- le Service culturel, loisirs, sport, et autres,
- l'Association caritatives,
- la Préfecture, la Région, le Département, les villes...

Conclusion

Il y a eu, en 2014, beaucoup de mouvements dans les équipes du service de la prévention spécialisée : un éducateur de Digne les Bains et un de l'équipe de Manosque sont partis sur le service SEMO ; un arrêt long à Manosque a été remplacé. Malgré tout, le service a su se maintenir dans les missions éducatives et a pu répondre présent tout au long de l'année. Ces changements ont obligé chaque équipe à reconstruire leur forme d'action, leur approche, leur partage... Je tenais à remercier chacun d'eux de leur professionnalisme.

Les antennes présentent cette année des bilans sur chaque secteur, nous y trouvons les actions par quartier. Le condensé 2014 s'appuie sur ces deux écrits.

Nous pouvons remarquer que les rencontres ont été très importantes, 473 jeunes dont 154 nouveaux. Des accompagnements éducatifs ont pu être réalisés, 113 Projets Educatifs Individualisés, 342 Aides Educatives Ponctuelles. Des activités, des sorties éducatives, des séjours, des actions spécifiques, des chantiers éducatifs ont vu le jour... Le travail partenarial a été aussi très riche, n'oublions pas que la prévention spécialisée doit œuvrer avec.

Au-delà de l'aspect quantitatif il faut noter que ces échanges, ces moments partagés avec les jeunes ont permis à certains de rebondir à partir de leur mal être, ils ont su construire avec le service des projets, voir plus loin, sortir de l'impasse.

Présent dans la rue, connaître et se faire connaître restent un des axes des équipes, aussi nous maintiendrons cette spécificité d'action :

L'intervention éducative de proximité.

Gérard LLORENS.

Chef de services